

Cadre réservé à l'administration

Dossier déposé le :

Nom, Prénom de(s) enfant(s)

.....

Identifiant famille envoyé le :

Droit à l'image : OUI NON

Pour les familles souhaitant une facturation séparée (sous certaines conditions voir informations pratiques), chaque parent devra remplir un D.U.I.

INFORMATIONS FAMILLE

Intitulé du compte famille. Par défaut le compte sera créé au nom du responsable 1

- Monsieur
 Madame
 Monsieur et Madame

RESPONSABLE 1

NOM, Prénom : Date de naissance :

- Père
 Mère
 Belle-mère
 Beau-père
 Tuteur

- Situation familiale :
 Marié(e)
 Séparé(e)
 Divorcé(e)
 En instance de divorce
 Veuf(e)
 Union libre
 Célibataire

Adresse de facturation :

..... CP VILLE

Domicile :
 Travail :
 Mobile :

Profession :
 Employeur :
 CP VILLE

Adresse mail En majuscules pour plus de lisibilité. Une seule adresse valide par famille

.....@.....

Renseigner votre adresse mail favorise la communication entre le Portail Famille et vous-même (renvoi de vos identifiants, modifications d'informations...), la notification de mise à disposition de votre facture sur votre compte Portail Famille, La facture dématérialisée (format PDF) a la même valeur juridique que celle au format papier.

RESPONSABLE 2

NOM, Prénom : Date de naissance :

- Père
 Mère
 Belle-mère
 Beau-père
 Tuteur

- Situation familiale :
 Marié(e)
 Séparé(e)
 Divorcé(e)
 En instance de divorce
 Veuf(e)
 Union libre
 Célibataire

Adresse de facturation :

..... CP VILLE

Domicile :
 Travail :
 Mobile :

Profession :
 Employeur :
 CP VILLE

Vous bénéficiez d'une garde alternée : Joindre le calendrier de garde et l'extrait de jugement comportant toutes les précisions nécessaires à la répartition de la garde en cas de séparation ou de divorce, ou déclaration conjointe signée par les deux parents.

Numéro de Sécurité Sociale sous lequel l'enfant est assuré :/...../...../...../...../.....

Régime d'assurance maladie : Général (CPAM) MSA autre (précisez) :

Nombre d'enfants à charge :

Numéro d'allocataire CAF : Ou régime particulier : Vous n'êtes pas allocataire

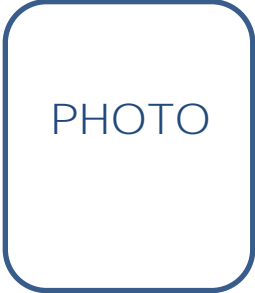
Pour bénéficier d'un tarif adapté à votre situation, vous devrez fournir une attestation de situation de la CAF de moins de 3 mois indiquant votre quotient familial ou votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition complet. A défaut de présentation de ces documents, le tarif maximum sera appliqué sans effet rétroactif.

INFORMATIONS ENFANT

NOM : Prénom :

Date de naissance : Garçon Fille

Ecole fréquentée : Maternelle Elémentaire Collège Classe (niveau) :



Nom et téléphone du médecin traitant :

Vaccinations obligatoires (se référer aux pages vaccinations du carnet de santé de l'enfant ou joindre une copie des pages)

D.T.P. : / / Date :
ou { Antidiphtérique : / /
Antitétanique : / /
Antipoliomyélitique : / /
Date

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication. Info : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

Vaccinations recommandées (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

Hépatite / / Coqueluche / /
Rougeole Oreillons Rubéole / / BCG / /

Maladies contagieuses et épidémiques

- Angine
- Oreillons
- Scarlatine
- Coqueluche
- Otite
- Typhoïde et paratyphoïde
- Diphtérie
- Rhumatisme
- Hépatite
- Rougeole
- Varicelle
- Méningite
- Rubéole
- Autres maladies

Allergies

- Asthme
- Médicamenteuses
- Alimentaires
- Autres

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si l'enfant est atteint de troubles de santé importants, ceux-ci seront pris en compte dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé) :

.....
.....

Contre-indications

Indiquez ci-après les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....
.....

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. Précisez :

.....
.....

ASSURANCE DE L'ENFANT (obligatoire)

Pour toute participation aux activités municipales proposées par les services organisateurs rattachés au DUI, l'enfant doit être couvert par une assurance scolaire et extra-scolaire en cours de validité (joindre l'attestation)

Compagnie :

N° police assurance :

Fin de validité :

AUTORISATIONS

Personnes autorisées à prendre l'enfant en charge et/ou à prévenir en cas d'urgence autres que le(s) responsable(s) mentionné(s) sur la fiche Information Famille.

Les contacts mentionnés doivent correspondre à des personnes facilement joignables et rapidement mobilisables et devront présenter une pièce d'identité

Nom, Prénom : ☎ :

En qualité de : Autorisé à venir chercher l'enfant A contacter en cas d'urgence

Nom, Prénom : ☎ :

En qualité de : Autorisé à venir chercher l'enfant A contacter en cas d'urgence

Nom, Prénom : ☎ :

En qualité de : Autorisé à venir chercher l'enfant A contacter en cas d'urgence

Accueil Périscolaire (les jours d'école)

Autorise mon enfant à partir seul : NON

Accueil périscolaire (mercredi)

Autorise mon enfant à participer aux activités et sorties NON

Autorise mon enfant à sortir seul - Précisez l'heure (à partir de 17h) NON

Accueil de loisirs (vacances et sports vacances)

Autorise mon/mes enfant(s) à participer aux activités hors centre et sorties NON

Autorise mon enfant à sortir seul - Précisez l'heure (à partir de 17h) NON

Multisports

A la fin de la séance à 18h :

J'autorise mon enfant à rentrer seul

Je viendrai chercher mon enfant

Mon enfant est inscrit à l'accueil périscolaire, je souhaite qu'il y soit ramené

Escalade

Après la séance du mercredi

J'autorise mon enfant à rentrer seul

Je viendrai chercher mon enfant

Après la séance du soir 18h

J'autorise mon enfant à rentrer seul

Je viendrai chercher mon enfant

Mon enfant est inscrit à l'APS, je souhaite qu'il y soit ramené.

En cas de suppression exceptionnelle d'un cours :

Mon enfant sortira de l'école à 16h30

Mon enfant ira à l'accueil périscolaire

Autorise le responsable de la structure municipale fréquentée par mon enfant à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Autorise la ville d'Arès à exposer et/ou à diffuser les photographies de mon/mes enfant(s) dans les supports de communication de l'ACM, de la commune d'Arès et dans les médias (TV, presse) exclusivement à des fins non commerciales et à l'exclusion des sites internet (hormis celui de la Ville d'Arès).

DECLARATIONS

Certifie avoir pris connaissance des renseignements demandés et atteste de l'exactitude des informations sur ma situation. Je m'engage à signaler à l'Espace Famille tout changement de situation familiale ou professionnelle, intervenu en cours d'année, auprès de l'un des services relevant du DUI.

Certifie avoir pris connaissance des informations contenues dans la fiche Informations pratiques à conserver (justificatifs, horaires, contacts, tarifs, modalités de paiement...)

La signature du présent document implique mon entière acceptation ainsi que celle de mon/mes enfant(s) des différents règlements intérieurs des services proposés : Restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs, multisports, escalade. Ceux-ci sont consultables sur le site Internet de la ville d'ARES, rubrique "documents à télécharger" ou disponibles à l'Espace Famille et auprès du service Enfance Jeunesse à la Mairie.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur le DUI..

Date :

Signature :

INSCRIPTIONS AUX SERVICES

Tarifs et horaires dans " informations pratiques "

Nom, Prénom de l'enfant : **Date de naissance :**

Maternelle Élémentaire Collège Niveau en septembre 2019 :

Restauration scolaire Cette inscription concerne chaque enfant susceptible de fréquenter même exceptionnellement le restaurant scolaire.

L'accueil d'un enfant ayant des allergies alimentaires au service de restauration scolaire n'est possible qu'avec la signature préalable du PAI rédigé avec le médecin et les autres partenaires concernés (directrice d'école, élu, responsable de la restauration). Ce PAI est valable un an. Il doit être renouvelé chaque année.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Occasionnellement

Accueil périscolaire (APS)

- APS Matin et soir (forfait mensuel) APS Matin (forfait mensuel) APS Soir (forfait mensuel)
 Accueil occasionnel matin (tarif à la présence) Accueil occasionnel soir (tarif à la présence)

En cas d'absence prolongée et non justifiée de l'enfant, l'inscription sera automatiquement annulée.

Accueil de Loisirs (ALSH)

- Mercredi - journée (repas et goûter inclus)
 Mercredi matin (sans repas) Départ entre 11h55 et 12h10
 Mercredi matin (repas inclus) Départ entre 13h55 et 14h10

Toute absence non justifiée ou non signalée au plus tard le vendredi à 9h30 pour le mercredi de la semaine suivante, sera facturée. En cas de maladie l'absence ne sera pas facturée si la famille fournit un certificat médical sous 48 heures. Trois absences non justifiées seront susceptibles d'entraîner une exclusion temporaire afin de permettre l'accès au plus grand nombre d'enfants.

Petites vacances* (Sauf Noël) - Journée Vacances d'été* - Journée*

Vous devrez indiquer les jours de présence de l'enfant sur la fiche d'inscription disponible avant chaque période de vacances. En cas d'annulation : **7 jours avant le premier jour de présence de l'enfant.**
En cas de maladie la journée ne sera pas facturée si la famille fournit un certificat médical dans les 48 heures.

Sports Vacances (de 9 ans révolus à 12 ans)
Présence obligatoire sur 3 jours.

NOUVEAU ! les fiches d'inscriptions aux mercredis et aux vacances scolaires 2019/2020 (petites vacances, sports vacances, été) sont disponibles dès le mois de juin à l'espace Famille ou téléchargeables sur le site Interne de la Ville.

Vous devrez indiquer les jours de présence de l'enfant en respectant la date limite d'inscription pour chaque période de vacances.

Multisports/ Activité Escalade

NOUVEAU ! Paiement de la cotisation à l'Espace Famille : prélèvement bancaire, CB depuis le portail famille, chèque ou espèces. Modalités d'inscription et tarifs : Voir " informations pratiques" DUI 2019/2020

Multisports (pré- inscription) Validation de l'inscription à la rentrée scolaire.

Votre enfant est en CP- CE1 (un seul jour possible) : Lundi Mardi } Votre choix sera respecté selon les disponibilités.
Votre enfant est en CE2- CM1- CM2 (un seul jour possible) : Jeudi Vendredi }

Reprise des cours à partir du lundi 16 septembre 2019

Escalade (pré-inscription) Rappel : l'enfant doit avoir 7 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire en cours (du CE1 à la 6ème)

Le vendredi après l'école ou le mercredi (séance d'une heure).
Les groupes étant constitués en fonction de l'âge et du niveau des enfants, l'animateur vous contactera par téléphone au cours de la 1^{ère} quinzaine du mois de septembre pour vous indiquer le jour et le créneau horaire.

Reprise des cours à partir du lundi 16 septembre 2019